Cardamine pratensis L., 1753

Cardamine des prés

Famille des Brassicaceae

Photo: S. FILOCHE

Liste rouge: NE

Arrêté ZH: ✓

Statut

Indigène

Protection

sans objet

Humidité édaphique

Période optimale d'observation

J F M **A** **M** **J** J A S O N D

Description

Plante vivace, glabre, à souche épaisse, courte et tronquée. Tige de 20-40 cm, simple ; feuilles inférieures lyrées, à folioles ovales-arrondies, les supérieures pennées, à 6-12 folioles presque égales, lancéolées, entières. Fleurs lilacées, rarement blanches, grandes ; pétales étalés, 3 fois plus longs que le calice ; anthères jaunes ; grappe fructifère assez longue, à pédicelles étalés-dressés, un peu plus courts que les siliques. Fruit : silique étalée-dressée, étroite, à bords relevés ; graines non ailées.

Confusions possibles

Risque de confusion avec la cardamine amère (*Cardamine amara*), aux feuilles inférieures non disposées en rosette, aux pétales plus longs blancs et aux anthères violettes et avec la cardamine des marais (*Cardamine dentata*) à foliolles pétiolulées.

Caractères biologiques

Hémicryptophyte à rosette.

Caractères écologiques

Espèce neutrophile, des substrats frais à humides riches en nutriments : prairies humides, layons forestiers, fossés, berges de cours d'eau.

Végétations concernées

L'espèce se rencontre principalement dans les prairies mésohygrophiles à hygrophiles, sur sols minéral, mésotrophiles à eutrophiles des *Agrostietea stoloniferae*. Cependant, elle possède une écologie assez large et se rencontre dans des prairies de fauche mésophiles à hygrophiles du *Colchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris* et dans les prairies oligotrophiles des *Molinio caeruleae - Juncetea acutiflori*.

Répartition géographique

Espèce holarctique, commune sur tout le territoire français exceptés la région méditerranéenne et le sud des Alpes. Dans le bassin Seine-Normandie, elle est largement répandue sur l'ensemble du territoire, malgré un manque de données dans l'Oise.

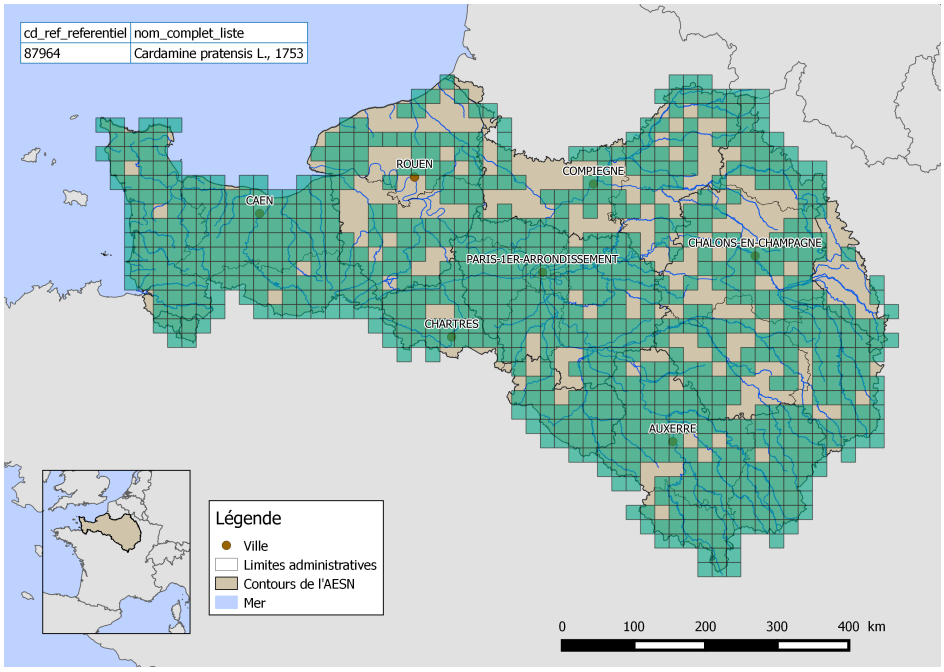

Sociabilité - Etat des populations - Menaces

Cardamine pratensis est touchée par une dégradation des biotopes humides qu'elle affectionne : retournement des prairies, modifications des systèmes hydrauliques, pollutions et eutrophisation. Cependant, cette espèce est avantagée par une bonne tolérance face à l'augmentation de la teneur en nutriments dans le milieu. Ainsi, sa régression reste faible dans le territoire du bassin Seine-Normandie.